



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

organes humains

Question écrite n° 106756

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les dons d'organes. Des cartes de donneurs d'organes aident à identifier dans de meilleurs délais les donneurs potentiels, mais rares sont ceux qui en ont connaissance pour prendre les dispositions nécessaires. Il souhaite savoir si ces cartes de donneurs d'organes peuvent être diffusées ou portées à la connaissance du grand public plus largement. Devant la carence des besoins, il souhaite savoir aussi si une campagne de sensibilisation en matière de dons d'organes ne peut être initiée au plan de l'Union européenne. Il suggère même de mener une action sous la forme d'une journée internationale ou européenne des dons d'organes, qui serait sans aucun doute largement reprise par les médias.

Texte de la réponse

L'attention du ministre de la santé et des solidarités est appelée sur la mise à disposition de la carte de donneurs d'organes et sur l'opportunité de mener une journée internationale des dons d'organes. L'Agence de la biomédecine tient à disposition du grand public une carte de donneur d'organes. Cette carte existe sous un format cartonné individuel ou encartée dans le dépliant d'information grand public sur le don d'organes intitulé Le Guide. La carte individuelle et Le Guide ont déjà été distribués à plusieurs millions d'exemplaires et peuvent être commandés sur le site internet www.agence-biomedecine.fr ou en appelant gratuitement le numéro vert de l'Agence de la biomédecine 0800-20-22-24. La carte de donneur et Le Guide sont également largement distribués par les associations oeuvrant dans le domaine du prélèvement et de la greffe d'organes. Lors de la dernière journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe le 22 juin 2006, plus d'un million de guides ont été diffusés en quelques jours par les associations sur l'ensemble du territoire. En ce qui concerne les campagnes de communication, une étude récente (les Français et le don d'organes, étude réalisée en octobre 2006 par Ipsos Santé pour l'Agence de la biomédecine) menée par l'Agence de la biomédecine montre que 49 % de ceux qui n'ont pas pris position mentionnent que le don d'organes est un « sujet personnel qui ne regarde que soi ». Les personnes qui n'ont pas pris position sont la cible prioritaire de l'Agence de la biomédecine. En termes de communication, cette constatation se traduit par un besoin de proximité, donc par une attente d'une communication à échelle régionale ou nationale. Ainsi, du point de vue de l'Agence de la biomédecine, il est souhaitable aujourd'hui de favoriser les campagnes d'information et de sensibilisation au don d'organes qui s'articulent autour de la journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, qui a lieu chaque année le 22 juin depuis maintenant 6 ans. Par ailleurs, l'évaluation de la campagne radio du 22 juin 2006 (post-test de la journée du 22 juin 2006, étude réalisée en septembre 2006 par Ipsos Santé pour l'Agence de la biomédecine) montre que la sensibilisation de la population française au sujet du don d'organes progresse d'année en année en 2006, 82 % de la population se souvient avoir récemment entendu parler du don d'organes et de la greffe dans les médias contre 66 % en 2005 ; en 2006, 89 % de la population estime que la campagne radio du 22 juin 2006 les a sensibilisés à l'importance du don d'organes et 86 % que cette campagne les a aidés à comprendre pourquoi il est important d'en parler avec ses proches, contre respectivement 78 % et 70 % en 2005. Une information sur le don d'organes sera également envoyée à tous les

assurés sociaux en même temps que la carte Vitale 2. Une campagne sur le don de soi abordant sous forme de témoignage 6 formes de don, dont le don post mortem a également été diffusé du 6 novembre au 30 novembre et le sera à nouveau mi-février.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106756

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10539

Réponse publiée le : 16 janvier 2007, page 639